

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1er janvier 2020 Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Vision)	GRATUIT hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Alerte essentielle : solde débiteur	0,76 €/MOIS soit, pour information 9,12 €/AN
Tenue de compte	1,50 €/MOIS soit, pour information 18,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Visa ou Mastercard	43,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Visa ou Mastercard	41,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'autre Carte	17,50 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE PLUS	24,00 €/AN/COMPTE
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	3,96 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention Par opération	8,00€

^{*}Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'internet un extrait standard des tarifs.

Plafond mensuel

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-toulouse31.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

3

80.00€

SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs	P.3
	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	P.6
	Ouverture, Transformation, Clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Frais de recherche de documents Le change	
K	Banque à distance	P.8
	Internet Services d'alertes par SMS	
<u> </u>	Vos moyens et opérations de paiement	P.9
	Cartes Virements Prélèvements / TIP Chèques	
(ţţ)	Offres groupées de services	P.14
	Le Compte à Composer Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé Offre eko	
✓	Irrégularités et Incidents	P.20
	Commission d'intervention Opérations particulières	

Découverts et Crédits	P.22
Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
Épargne et Placements financiers	P.26
Épargne bancaire Placements financiers	
Offres pour les jeunes	P.28
Opérations à l'étranger	P.30
Chèque Autres opérations	
Assurances et Prévoyance	P.31
Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
Succession	P.34
Autres services	P.34
Protection des particuliers Magazines	

Résoudre un litige

P.38



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole	GRATUIT



Bon à savoir!

▲ Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
	Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,45 €/MOIS	0,72 € /MOIS
	Relevé décadaire (3 par mois)	2,90 €/MOIS	1,45 € /MOIS
	Réédition d'un relevé de compte	GRATUIT	GRATUIT
	Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
•	Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	20,00 €/AN 15,00 €/SEMESTRE 10,00 €/TRIMESTRE	
	Relevé IFI	53,50 €/AN	
	Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

¹Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

e.relevé1

Papier

Services inclus dans le CAC.

Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲● 1,50 €/MOIS

Frais de gestion de compte inactif¹ ▲● 30,00 €/AN
MAXIMUM

Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲● GRATUIT

Services en agence

Versement d'espèces ▲● GRATUIT

Remise de chèque(s) ▲● GRATUIT

Retrait d'espèces de dépannage² 3,10 €/ RETRAIT

Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 si service indisponible)

Chaque retrait est plafonné à 1000 €.

Frais de location de coffre-fort 114,00 € À 228,00 € (selon la taille du coffre) // COFFRE/AN

Frais de recherche de documents

Demande de réédition d'un document	15,20 €
Demande de réédition multiple ou demande de recherche complexe	SUR DEVIS

Le Change

	Taux de	Commissions (fixe par transaction)		
	Change (disponible en agence)	Commission de Cession	Frais Transaction inférieure à 75€	Commission Pack Devises
Vente de devises (billets) par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31	Cours de vente	-	4,35€	5,30€
Achat de devises (billets + chèques de voyage) la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31	Cours d'achat	3,90€	4,35 €	-

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à

Internet

Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne Vision GRATUIT Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et

Service de banque à distance par Internet ▲● Crédit Agricole En Ligne Action Services inclus dans Crédit Agricole En Ligne Vision + virements externes SEPA

la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne Crédit Agricole En Ligne Action Bourse Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral:

· À partir de 24 ordres par an

GRATUIT

· Moins de 24 ordres par an

96,00€

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 26, rubrique placements financiers

GRATUIT

Service d'agrégation de comptes 1 Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

- Le site Internet www.ca-toulouse31.fr
- Nos applications mobiles
- TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT

- Ma Banque
- Ma Carte dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Paiement Pavlib en Ligne²
- Paiement Paylib en magasin avec son mobile 3
- Paylib entre amis 4

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commercants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Services d'alertes par SMS

	Mini-relevés	0,80 €/SMS
	Alerte écopage	0,32 €/MOIS
	Alerte temps réel de gestion	0,76 €/MOIS
	Alerte achat à distance	0,76 €/MOIS
	Alerte solde disponible	0,32 €/MOIS
	Alerte essentielle - solde débiteur	0,76 €/MOIS
•	Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,32 €/MOIS
	Alerte souplesse du découvert	0,32 €/SMS
	Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	0,32 €/SMS



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

Débit immédiat Débit différé Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte ▲● 17,50 €/AN Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Maestro 37,50 €/AN - Mastercard eko 35,00 €/AN Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard 43,00 €/AN 41,00 €/AN - Visa Classic 43,00 €/AN 41,00 €/AN - Mastercard DUAL FFF - Edition limitée* 49,00 €/AN 49,00 €/AN - Gold Mastercard 127,00 €/AN 127,00 €/AN - Visa Premier 127,00 €/AN 127,00 €/AN - World Elite Mastercard 302,00 €/AN - Visa Infinite 302,00 €/AN

^{*} Dans la limite du stock disponible.



Bon à savoir!

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Carte avec paiement par crédit renouvelable

curte avec parement par create remouvelable				
	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé		
Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin 1)))	43,00 €/AN	41,00 €/AN		
Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin 1)))	127,00 €/AN	127,00 €/AN		

Carte de retrait

Carte Libre Service Bancaire²

GRATUIT



Bon à savoir!



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la 2ème carte souscrite (hors Mastercard DUAL FFF - Edition limitée*).



BONUS GOLD

0,03 € à valoir sur la prochaine cotisation carte ³ pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

¹ La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédits renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débits immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

 ⁻ carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
 - carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date

régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31.

³ Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

^{*} Dans la limite du stock disponible.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Autres paiements par carte ² Frais proportionnels au montant + Frais de change éventuels	1,95 %

N.B: Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro 1 dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets				
	du Crédit Agricole	d'une autre banque		
L'autre carte ▲●	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT DÈS LE 1 ^{ER} RETRAIT		
Maestro	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS		
Mastercard eko	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 26 ^{ÈME} RETRAIT/AN		
- Mastercard ou Visa Classic - Mastercard DUAL FFF - Edition limitée* - Mastercard Cartwin - Visa Cartwin - Carte Supplétis	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{EME} RETRAIT/MOIS		
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - Visa Premier Cartwin - World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT		

Autres retraits 2

par SMS)

Frais	pr	opc	ortionne	sا	au	mo	ontan	it
_								

1,95 %

+ Frais de change éventuels

Autres services par carte			
Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT		
Envoi de la carte à l'étranger	31,90 €		
Commande de carte en urgence	13,00€		
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou	9,70 €		

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009. * Dans la limite du stock disponible.

Autres services par carte (suite)

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte • En agence ou par SOS cartes ¹ • Sur l'application Ma Carte	9,70 € GRATUIT
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	60,00€

Virements

Virement SEPA* ▲●

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL ▲●	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
· Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	3,96€
 Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale 	GRATUIT	3,96€
Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,96€
VIREMENT SEPA PERMANENT ▲●		Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	5,30€
Frais par virement permanent		
 Vers un compte détenu au Crédit Agricole 	GRATUIT	GRATUIT
 Vers un compte d'une autre banque 	GRATUIT	GRATUIT
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-toulouse31.fr				
Service disponible dans le courant de l'année 2020				
Frais par virement occasionnel	GRATUIT			
Via Paylib entre amis - Application Ma Carte				
Frais par virement occasionnel	GRATUIT			
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT			
Réception d'un virement Instantané SEPA	GRATUIT			
SEPAmail Paiement de facture GRATUIT				

^{*} Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 37):

¹ SOS cartes: +33 9 69 39 92 91



 ⁻ Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque),
 Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

⁻ Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

⁻ Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

 ⁻ Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

⁻ Principauté de Monaco, Saint Marin, lle de Jersey, lle de Guernesey, lle de Man, le Vatican et Andorre.

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0.05%, avec un montant minimum de 14.70 €.

0,05%, avec un montant minimum de 14,70 €.					
ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en agence uniquement)					
Emission d'un virement non SEPA occasionnel	24,40 €				
Emission d'un virement non SEPA permanent	24,40 €				
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	5,30€				
RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA					
Réception d'un virement non SEPA Frais par virement	19,15€				
Autres opérations sur virements					
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donn d'ordre	eur 59,30 €				
Prélèvements / TIP					
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT				
nevocation et opposition de preievement ser A	GRATUIT				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA 📤	GRATUIT				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA 📤 Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA 📤	GRATUIT GRATUIT				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA 🍑 Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA 🝑 Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT GRATUIT GRATUIT				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA Information premier prélèvement SEPA Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT GRATUIT GRATUIT				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA Information premier prélèvement SEPA Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA Chèques	GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA Information premier prélèvement SEPA Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA Chèques Paiement d'un chèque	GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● Information premier prélèvement SEPA Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● Chèques Paiement d'un chèque Remise de chèque(s) sur le compte ▲● Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte Chéquier remis en agence	GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● Information premier prélèvement SEPA Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● Chèques Paiement d'un chèque Remise de chèque(s) sur le compte ▲● Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT J+1				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA Information premier prélèvement SEPA Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA Chèques Paiement d'un chèque Remise de chèque(s) sur le compte Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte Chéquier remis en agence Frais d'envoi de chéquier: en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT J+1 GRATUIT 6,75 €				
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● Information premier prélèvement SEPA Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● Chèques Paiement d'un chèque Remise de chèque(s) sur le compte ▲● Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte Chéquier remis en agence Frais d'envoi de chéquier: • en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client • en pli simple	GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT J+1 GRATUIT 6,75 € 1,15 €				



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Le Compte à Composer

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer (CAC) sont indiqués par le logo



2,10 €/

MOIS*

Prix

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Frais d'envoi de chéquier en pli simple (pour les renouvellements)

Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

· alerte essentielle - solde débiteur

 alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p. 34)

Vos univers de besoins

MODULE MATTRISE DU DECOUVERT

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle:
Assurance SécuriCOMPTE Découvert

1

 Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert

Ristourne des intérêts débiteurs²

Module souscrit à partir du 01/01/2017

De 1 € à 500 €	2,15 €/MOIS
De 501 € à 1000 €	2,90 €/MOIS
De 1001 € à 2000 €	3,80 €/MOIS
2001 € et +	5,00 €/MOIS

Découvert

^{*}Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 34)

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

 $^{^2}$ Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

MODULE MAÎTRISE DU	DÉCOUVERT (s	uite)
	Découvert	Prix
	De 1 € à 300 €	1,27 €/MOIS
	De 301 € à 800 €	2,11 €/MOIS
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 801 € à 1200 •	€ 2,95 €/MOIS
	De 1201 € à 2000	0 € 3,78 €/MOIS
	2001 € et +	5,05 €/MOIS
MODULE BUDGET	T ASSURANCES	
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant c versement d'un capital en cas de décès acci l'assuré, de licenciement économique, d'Inc Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Pe Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle Assurance SécuriBUDGET ¹ SécuriBUDGET Premium ¹ (auto, habitation, santé, personne)	dentel de apacité rte Totale et	1,70 €/MOIS PREMIUM 3,50 €/MOIS
MODULE COMP	TE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus ¹ SécuriCOMPTE Premium ¹	vol des moyens	2,70 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		PREMIUM
Retrait d'espèces de dépannage	4,20 €/MOIS	
Réédition Carte urgente Réédition code confidentiel		
MODULE ÉPARO	CNE DILOTÉE	
Modole EPARC	SINE PILOTEE	
Abonnement à des produits offrant des aler la situation du compte par SMS : alerte men « écopage »		
lempies de la company de la co		2,10 €/MOIS PREMIUM 2,80 €/MOIS
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium		
Abonnement à des services de banque à dis (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit A Ligne Invest Store Initial		
MODULE SUI		
Cotisation à une offre d'assurance indemnis cas de livraison non conforme ou de non-liv bien garanti acheté à distance : Assurance SécuriWEB ¹		3,00 €/MOIS

SécuriWEB Premium 1

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- · alerte achat à distance
- · mini relevés (1/semaine)
- · alerte temps réel de gestion

PREMIUM

3,80 €/MOIS

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré:

1,90 €/MOIS

Assurance SécuriZEN¹

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s):

1,90 €/MOIS

Assurance SécuriLIVRETS¹

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,15 € ET 5,14 €
10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,15 € ET 7,24 €
15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,25 € ET 9,29 €
20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,30 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus 50% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé 1

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS:

- · alerte essentielle solde débiteur
- alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS: alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Gratuité pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- · Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Les frais de procédures civiles exécutoires.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence (hors carte de dépannage)

1,00 €/MOIS

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière. 17

Offre eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- · alerte essentielle solde débiteur
- alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard eko »

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole

Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devises

Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an

2,00 €/MOIS



Bon à savoir!

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22,00 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42,00 € / chèque

Offre eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. Cette résiliation entrainera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service	
CSCA BIENVENUE	4,45 €/MOIS
CSCA TANDEM	3,70 €/MOIS
CSCA SOUPLE	6,20 €/MOIS
CSCA PRELUDE +	3,00 €/MOIS
CSCA SERENITE BIENVENUE	6,20 €/MOIS
CSCA SERENITE BIENVENUE	74,40 €/AN
CSCA INITIAL ANCIEN	3,80 €/MOIS
CSCA INITIAL ANCIEN	45,60 €/AN
CSCA INITIAL	3,75 €/MOIS
CSCA INITIAL	45,00 €/AN
CSCA SERENITE	6,20 € /MOIS
CSCA SERENITE	74,40 €/AN
CSCA OPTIMUM	7,50 €/MOIS
CSCA OPTIMUM	90,00 €/AN
CSCA OPTIMUM SANS OC	6,60 €/MOIS
CSCA OPTIMUM SANS OC	79,20 €/AN
CSCA EURO INITIAL	3,80 €/MOIS
CSCA OPTIMAL	7,30 €/MOIS
CSCA MOZAIC	2,90 €/MOIS
CSCA MOZAIC	34,80 €/AN



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Plafond par opérationPlafond mensuel

8,00 € 80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

· Plafond par opération

4,00 € 20,00 €

Plafond mensuel

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	15,95 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	94,00€
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 €
Mesure exécutoire vaine : solde débiteur	18,60 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	27,50 €/CHÈQUE

Incidents de paiement

du même chèque dans les 30 jours)

incidents de paiement				
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,70 €			
En cas d'interdiction bancaire : Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	15,00 €			
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,60 €			
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ¹ • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 € /CHÈQUE			
 Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet 	50,00 €/CHÈQUE			

¹Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision 1

Si paiement < 20 € Montant du paiement

• Si paiement ≥ 20 € 20,00 €

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision 1

• Si paiement < 20 € Montant du paiement

• Si paiement ≥ 20 € 20,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision (Frais intégrant s'îl y a lieu la commission d'intervention et la notification) 20,00 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision 1

• Si paiement < 20 € Montant du paiement

• Si paiement ≥ 20 € 20,00 €

Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification) 20,00 €

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

• Si paiement < 20 € Montant du paiement

• Si paiement ≥ 20 € 20,00 €

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- · Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- · Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- · Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- · Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

^{25,00 €/}MOIS

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGI EMENTAIRE

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriCOMPTE Découvert ² (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien» en p. 32)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriCOMPTE Découvert 1 (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 32)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriCOMPTE Découvert ¹ (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 32)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

NOUS CONSULTER

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

Crédit renouvelable (suite)

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétis

- · une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
- une assurance emprunteur 1: de 0.197% à 0.327% par mois, sur le montant utilisé/ sur le solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.

GRATUIT Frais de dossier

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ²	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ 60 € MINI / 150 € MAXI
Lettre d'Information annuelle sur le capital	CDATIUT

restant dû Assurance Emprunteur¹ NOUS CONSULTER

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier Prêt à taux zéro **NOUS CONSULTER** Fco-PT7 **NOUS CONSULTER** Prêt à l'accession sociale (PAS) **NOUS CONSULTER** Prêt conventionné **NOUS CONSULTER** Prêt Épargne Logement **NOUS CONSULTER** Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, NOUS CONSULTER amortissable ou in fine) Crédit relais **NOUS CONSULTER** Frais de dossier² 1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ · Montant minimum/maximum 350 € MINI / 1500 € MAXI Sur le prêt PAS : montant minimum/maximum 350 € MINI / 500 € MAXI

Assurance Emprunteur 1

NOUS CONSULTER

GRATUIT

¹ Voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

² Non applicable pour certains prêts réglementés.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	42,60 €
Modification de la date d'échéance	20,00€
Modification de la périodicité	20,00€
Modification de garantie	116,50€
Attestations diverses liées au prêt	20,00€
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	17,90 €
Réédition de tableau d'amortissement	20,00€
Frais de dossier réaménagement de prêt	1% DU CAPITAL RESTANT DÛ 350 € MINI / 1500 € MAXI
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	20,10 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	20,10 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	116,50 €



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	GRATUIT
Mandat d'épargne ¹ Tandem	GRATUIT
Mandat d'épargne ¹ Tandem +	1,47 €/MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire, Livret Agri

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

L'assurance vie et le Plan d'Éparque Retraite Populaire (PERP

L'assurance vie et le Plan d'Epargne Retraite Populaire (PERP)	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres	89,00 €/PAR COMPTE
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	14,20 €
Gestion conseillée	65,00 €/TRIMESTRE
Mandat d'arbitrage	NOUS CONSULTER

Ordres de bourse en France

SERVICES DE BANQUE A DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL

0,69 % du montant de l'ordre
 7,00 € MINIMUM
 Frais fixes à la ligne
 GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

 • Ordre < à 1100 €</td>
 0,99 €

 • Ordre ≥ à 1100 €
 0,09 %

SERVICE DE RÈGI EMENT DIFFÉRÉ (SRD)

Frais proportionnels 0,024 %/JOUR
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole NOUS CONSULTER

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Ordres de bourse sur bourses étrangères

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL

• 0,69 % du montant de l'ordre

36,00 € MINIMUM

• Frais fixes à la ligne

GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

• 0,45 % du montant de l'ordre, minimum

Pour les détenteurs du service de hanque

33,00 € MINIMUM

Frais fixes à la ligne

GRATUIT

Droits de garde

à distance Invest Store Intégral	GRATUIT
PAR AN	
Compte titres / PEA / PEA-PME Frais de tenue de compte	25,00 €/COMPTE
Compte titres / PEA / PEA-PME composé exclusivement de parts sociales, CCI Crédit Agricole Toulouse 31, Actions Crédit Agricole SA	GRATUIT

	Commission proportionnelle au montant du portefeuille	Frais fixes par ligne
Parts sociales, CCI Crédit Agricole Toulouse 31, Actions Crédit Agricole SA	-	GRATUIT
SICAV, FCP et emprunts du Groupe Crédit Agricole	0,12%	4,10 €
Autres actions françaises, SICAV, FCP et emprunts hors Groupe Crédit Agricole	0,30 %	4,10 €
Valeurs étrangères	1,20 %	4,10 €

Montant maximum: 200 € / AN



Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit:

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret d'Épargne Populaire, Plan d'Épargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif;
- pour les autres comptes mentionnés au l de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



Offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

rourniture à une carte de debit (Carte de paiement	
internationale à autorisation systématique): Mastercard	18,50 €/AN
Mozaïc avec contrôle du solde	
Formsituus alvus assuts als alfleit (Couts als serieus sut	

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc 20,50 €/AN

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Carte Mozaïc de retrait	1,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercarc Mozaïc avec contrôle du solde	18,50 €/AN

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte

Paiement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Autres paiements par carte²

+ Frais de change éventuels

GRATUIT

Retrait par carte

Retrait par carte en euro 1 dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets			
	du Crédit Agricole	d'une autre banque	
Carte Mozaïc de retrait	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS	
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS	
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS	

Autres cartes => Cf. tableau p. 11

Autres retraits²

Frais fixes GRATUIT +Frais de change éventuels

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Compte à Composer

Entre 18 et 25 ans inclus

RÉDUCTION SUR LA

COTISATION DE 50 %

IOB+

	18 - 25 ans	16 - 30 ans
Des services* pour accompagner les jeunes dans les études et l'entrée dans la vie active	GRATUIT pour les détenteurs d'un compte à composer avec au moins 2 modules 2,50 €/MOIS dans les autres cas	2,50 €/MOIS

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

^{*} Services succeptibles d'évolution. Plus de détails sur jobplus.io.

Crédits et Découverts

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans), Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt	GRATUIT
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » p. 25.

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
· Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans)	

Ouverture GRATUIT
 Taux brut en vigueur NOUS CONSULTER

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	NOUS CONSULTER
--	----------------



Opérations à l'étranger

Chèque

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	45,35 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	63,90 €

Autres opérations

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets : voir pages 11 et 29.



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé NOUS CONSULTER

DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR

L'assurance des accidents de la vie

NOUS CONSULTER

DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR

FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance dépendance :

fonction du montant et de l'âge de NOUS CONSULTER

l'assuré

L'assurance décès:

fonction du montant et de l'âge de NOUS CONSULTER

'assuré

L'assurance obsèques

Contrat de financement : fonction du NOUS CONSULTER

montant et de l'âge de l'assuré

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULT
La protection junuique	DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR

Assurance Emprunteur

Voir les rubriques « Crédits à la consommation » et « Crédits immobiliers » p. 24.

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24,00 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB	15,00 €/AN/COMPTE	30,00 €/AN/COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : SécuriBUDGET	20,40 €/AN/COMPTE	42,00 €/AN/COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : SécuriEPARGNE	3,00 €/AN/COMPTE	22,56 €/AN/COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : SécuriLIVRETS	22,80 €/AN/ASSURÉ	
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : SécuriZEN	22,80 €/AN/ASSURÉ	

SécuriCOMPTE découvert souscrit jusqu'au 31/12/2016

TARII

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : SécuriCOMPTE Découvert

Tranches de découvert

accidentelle : SécuriCOMPTE Découvert	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 300 €
27,72 €/AN/COMPTE	de 301 € à 800 €
39,12 €/AN/COMPTE	de 801 € à 1200 €
50,76 €/AN/COMPTE	de 1201 € à 2000 €
68,04 €/AN/COMPTE	> 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriCOMPTE découvert souscrit à partir du 01/01/2017

TARIF

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : SécuriCOMPTE Découvert

Tranches de découvert

24,00 €/AN/COMPTE

<= 500 €

33,60 €/AN/COMPTE

de 501 € à 1000 €

50.76 €/AN/COMPTE

de 1001 € à 2000 €

68.04 €/AN/COMPTE

> 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/SINISTRE/AN

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE: mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 951.

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard -75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

-PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social: 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € .490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance bobsèques est proposé par Previseo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €. Siege social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par : FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN et SécuriCOMPTE Découvert sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

1 % DE L'ACTIF 55,00 € MINI/650,00 € MAXI

Frais de gestion annuels

114.00 €

Frais de tranfert de fonds

≤ 1500 € > 1500 € GRATUIT 108,00 €/VIREMENT



Autres Services

Protection des particuliers

- La Télésurveillance¹ à partir de 29,90 €/MOIS NOUS CONSULTER

Magazines²

Dossier Familial	47,60 €/AN
Santé magazine	31,60 €/AN
Détente Jardin	17,60 €/AN
Régal	23,90 €/AN
Maison Créative	19,90 €/AN
Détours en France	45,00 €/AN
Plus de Pep's	19,90 €/AN
Parents	25,90 €/AN



¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle lle 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



Pays de l'Union Européenne (U.E.)

nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Les lles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area) * Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie

- Voies de recours internes (au Crédit Agricole) :
- Votre premier interlocuteur : Votre agence

Elle est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements souhaités sur le fonctionnement de votre compte et sur l'utilisation des services mis à votre disposition ou pour répondre à vos éventuelles réclamations.

Cas particulier: Si votre litige porte sur un sinistre dommages, votre interlocuteur est le service de Gestion des Sinistres en charge de votre dossier.

- Le Service Client :

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, vous avez aussi la possibilité de faire appel au service Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend, en écrivant à l'adresse suivante : Crédit Agricole Toulouse 31 - Qualité et Réclamations, 6 place Jeanne d'Arc - BP 40535 - 31005 TOULOUSE Cedex 06, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse, www.ca-toulouse31.fr (hors coût du fournisseur d'accès Internet), ou en téléphonant au 05 61 26 97 49 (appel non surtaxé).

Cas particulier: Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse du Service Client (ou du service Gestion des Sinistres en cas de sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser par courrier au Service Réclamation de votre assureur (pour plus d'informations: https://www.ca-assurances.com/contact).

L'agence ou le service Client accusera réception de la réclamation usuellement dans les 48 heures et s'efforcera de vous apporter une réponse sous 30 jours (délai maximal de 60 jours).

Toutefois, conformément à la réglementation, lorsque la réclamation porte sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque
- les services de paiement
- les prestataires de services de paiement ;

une réponse sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci vous envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

• Voies de recours externes :

- Le médiateur bancaire :

Si la réponse du service Client ne vous convient pas, vous avez également la possibilité de vous adresser gratuitement au Médiateur bancaire par les moyens suivants :

- par courrier postal : Monsieur Le Médiateur auprès de la FBF, CS 151 75422 PARIS Cedex 09
- par le site internet : https://lemediateur.fbf.fr/ (hors coût du fournisseur d'accès internet)

Votre demande doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale. A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire à vous-même et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Vous pouvez vous renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire. Sont exclus les litiges relevant de la politique générale de la Caisse régionale comme par exemple la politique tarifaire ou encore l'octroi ou le refus de crédit.

- Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers :

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir le Médiateur auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF): par écrit (Médiateur AMF - Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet: https://www.amf-france.org – Rubrique du Médiateur) (hors coût du fournisseur d'accès Internet). - Le médiateur de l'Assurance.

- Le Médiateur de l'Assurance :

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et en cas de désaccord avec la réponse de l'assureur, vous pouvez saisir par voie postale : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur : https://www.mediation-assurance.org.

- La plateforme européenne :

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : https://ec.europa.eu/consumers/odr/

- Action judiciaire devant les juridictions civiles de droit commun.

EN CAS D'URGENCE

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Assurance des Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & appel gratuits

Faire opposition sur un chèque ou chéquier, signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire

+33 9 69 39 92 91 Appel non surtaxé, coût selon opérateur, service disponible 24h/24

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810 Service & appel gratuits



Document informatif à vocation non-publicitaire.

Édité par Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de Courtage d'Assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 07 022 951 - Siège social : 6, place Jeanne-d'Arc - BP 40535 – 31005 TOULOUSE CEDEX 6 - 776916207 RCS TOULOUSE.

- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4, place de Budapest CS 92459 75436 PARIS CEDEX 09 Voir le site : https://acpr.banque-france.fr (hors coût du fournisseur d'accès Internet).
- Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, place des Etats Unis 92545 Montrouge Cedex
- Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.



www.ca-toulouse31.fr